

<http://www.pierrealainmillet.fr/Plateau-des-Grandes-Terres-il-y-a>



Plateau des Grandes Terres : il y a urgence !

- Lecturesâ€¦ -

Date de mise en ligne : mardi 10 février 2015

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Un communiqué qui alerte sur une situation qui devient urgente, et très compliqué avec l'annulation des élections municipales de Vénissieux qui empêche les élus Vénissiens de contribuer à la recherche d'une solution avec la métropole.

Plateau des Grandes Terres : il y a urgence !

Depuis des mois, les élus du syndicat intercommunal des Grandes Terres de Corbas, Feyzin et Vénissieux ont alerté sur les conséquences de la loi sur la métropole de Lyon pour les missions de service public assurée par le syndicat sur le plateau des Grandes Terres. Malgré les démarches des maires, du président du syndicat, de conseillers communautaires, aucune solution n'a été à ce jour mise en place. Pire, le préfet a décidé la dissolution du syndicat sans aucune concertation sur les conséquences pour le paiement des prestataires, et notamment des agriculteurs et associations qui font vivre ce grand espace agricole naturel que parcourent des milliers de visiteurs, promeneurs et sportifs.

Ces dernières semaines, les agents qui faisaient vivre le syndicat en relation avec les services de la métropole, de la préfecture et de la trésorerie, ont tout fait pour assurer le règlement des factures encourus, mais le travail d'entretien permanent, et les actions annuelles qui ont fait de cet espace péri-urbain un réservoir de biodiversité sont désormais stoppées. Le plateau des Grandes Terres qui était une belle réussite de la politique nature du Grand Lyon, en coopération avec les trois communes, est en péril.

La reprise directe des marchés par la métropole serait la fin d'une gestion de proximité avec les acteurs locaux. Les procédures d'appels d'offre de la métropole ne sont pas accessibles aux agriculteurs et associations qui assuraient l'essentiel de l'activité. C'est l'originalité même des Grandes Terres qui serait mis en cause, l'alliance entre les agriculteurs et les communes, les usagers, les naturalistes, les associations environnementales, de chasseurs, sportives. Cette proximité permettait le travail spécifique au lieu comme la taille des Mûriers (les agriculteurs ont été spécialement formés par l'Office National des Forêts), les états des lieux des week-ends lors de manifestations, le nettoyage du site dans des délais très courts, un entretien du site mené de manière à améliorer constamment la bio-diversité, la gestion du site internet, l'entretien des ruches, la surveillance des infrastructures (chemins, barrières).

Le préfet doit entendre cette situation ubuesque de la démolition administrative de ce qui est une belle réussite publique aux portes de l'agglomération. La solution simple est de suspendre son arrêté et de laisser le temps à la métropole de discuter de l'organisation de proximité permettant d'assurer la continuité du service public, quel qu'en soit la forme.

Pour le plateau des Grandes Terres, il y a urgence !

Jean-Maurice Gautin
Adjoint au maire de Vénissieux
Président du syndicat du plateau des Grandes Terres (Corbas, Feyzin, Vénissieux)